

DESTINATION EUROPE

Guide de la mobilité des jeunes :
études, stages, emplois, volontariat,
échanges...



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE



Ce guide vise à faciliter la mobilité des jeunes des Pays de la Loire en Europe. Voyage, études, stage, emploi, volontariat, vous y trouverez une courte description de chaque possibilité ainsi que des liens vers les structures ressources qui vous accompagneront dans vos recherches. Vous trouverez dans chacune de ces rubriques des aides accessibles à différents niveaux : européen, national et régional.

SOMMAIRE

Les avantages de la citoyenneté européenne	p.4	Partir autrement	p.22
6 raisons de partir	p.6	La mobilité en situation de handicap	p.26
Étudier	p.8	Aides locales	p.28
Effectuer un stage	p.14	Vos interlocuteurs près de chez vous	p.30
Travailler	p.18		
Devenir volontaire	p.20		

Ce document a été conçu par la Région Pays de la Loire (Direction des politiques européennes) en collaboration avec la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, la Maison de l'Europe Le Mans-Sarthe, la Maison de l'Europe en Mayenne, la Maison de l'Europe à Nantes et la Ville de La Roche-sur-Yon / Centre EUROPE DIRECT Vendée.





MOBILITÉ EN EUROPE, LAISSEZ-VOUS GUIDER !

Étudier, travailler, faire un stage ou encore devenir volontaire dans un autre pays de l'Union européenne, c'est possible pour l'ensemble des jeunes Ligériens ! Quels que soient votre cursus, votre niveau de langues ou même votre destination, vous découvrirez dans ce guide les multiples outils, aides financières et structures accompagnatrices qui existent pour vous aider à réaliser votre projet de mobilité à l'étranger.

Ce document est fait pour vous ! À travers cela, je veux vous témoigner toute l'ambition que je porte pour la jeunesse des Pays de la Loire.

Je crois profondément qu'il nous faut ouvrir le champ des possibles pour que chacun de vous puisse se saisir de son avenir, et de toutes les expériences enrichissantes qui vous aideront à le construire.

Christelle MORANÇAIS

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

LES AVANTAGES DE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

- Votre **carte d'identité vous suffit pour voyager** dans les 27 pays membres ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse et Liechtenstein.
- Votre **permis de conduire et votre carte européenne d'assurance maladie sont valables** dans n'importe quel État membre de l'UE : vous n'avez donc pas à repasser le permis ou à payer les frais médicaux, pris en charge par la Sécurité sociale [grâce à la carte européenne d'assurance maladie [CEAM] qui est à demander avant votre départ].
- Vous **pouvez effectuer un virement par internet ou payer avec votre carte bancaire** dans les autres États membres de la zone euro sans avoir de frais bancaires.
- Il n'y a **plus de surfacturation pour vos appels ou SMS** dans l'UE : les tarifs sont désormais égaux aux tarifs nationaux.
- Vous pouvez **vous installer définitivement dans n'importe quel État membre** sans avoir besoin de permis de séjour ou de visa.
- Dans n'importe quel État membre de l'UE où vous résidez, vous pouvez, sous conditions, **être candidat aux élections municipales et voter à ces dernières**. Vous pouvez, dans les autres pays du monde, vous rendre dans n'importe quelle ambassade des 27 États membres pour bénéficier de sa protection.



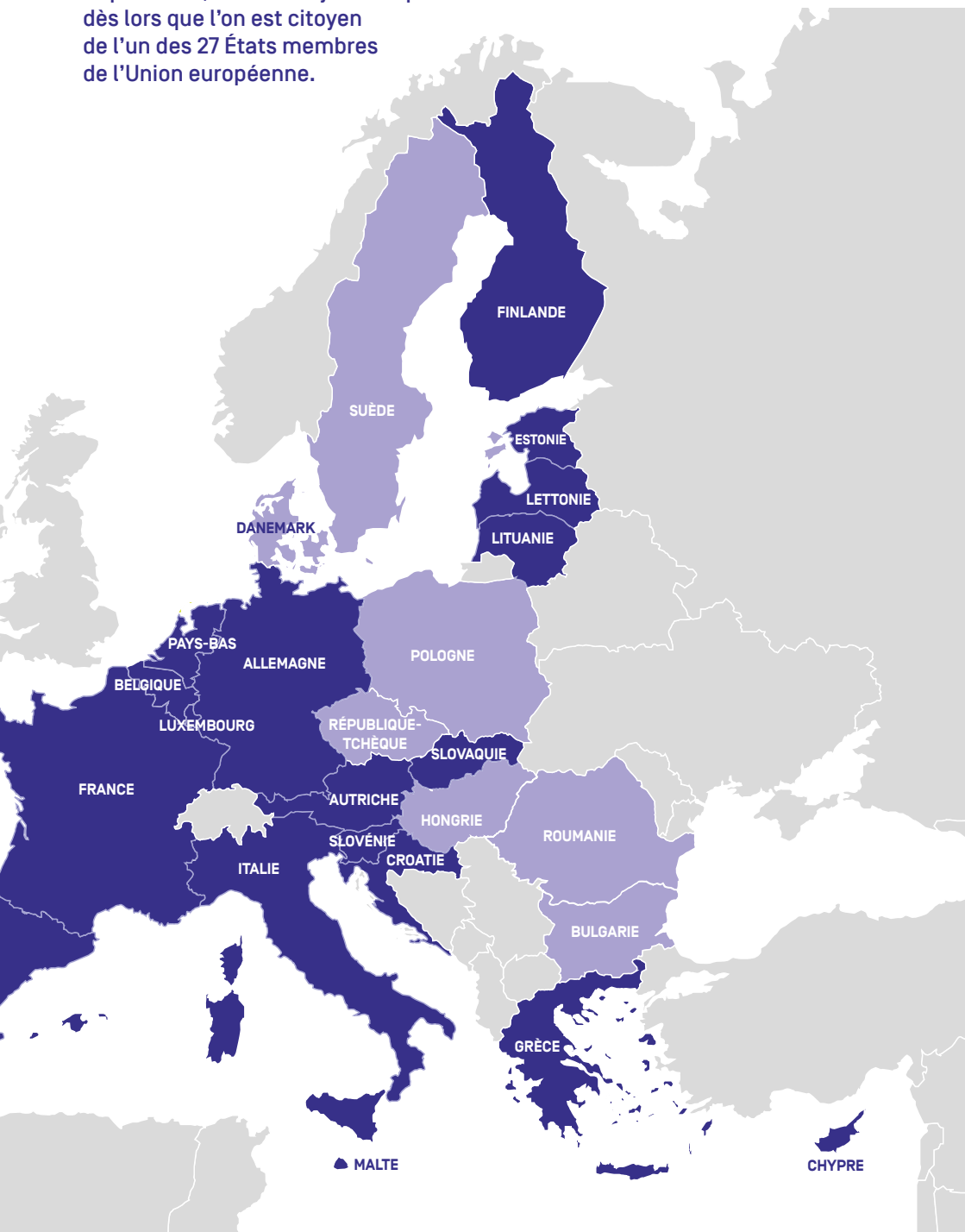
LES 27 ÉTATS MEMBRES

Allemagne · Autriche · Belgique · Bulgarie · Chypre · Croatie
Danemark · Espagne · Estonie · Finlande · France · Grèce
Hongrie · Irlande · Italie · Lettonie · Lituanie · Luxembourg
Malte · Pays-Bas · Pologne · Portugal · République tchèque
Roumanie · Slovaquie · Slovénie · Suède



 membres zone euro  membres hors zone euro

Depuis 1992, on est citoyen européen
dès lors que l'on est citoyen
de l'un des 27 États membres
de l'Union européenne.



6 BONNES RAISONS DE PARTIR

1 **Vivre une aventure humaine et culturelle inoubliable en immersion totale dans le pays d'accueil**

Chaque pays possède sa propre culture ! Et quelle chance de pouvoir découvrir un nouveau mode de vie en allant étudier à l'étranger, tout en partageant sa propre culture.

2 **Améliorer son niveau de langue étrangère**

Être bilingue est un atout non négligeable que ce soit dans le monde professionnel ou personnel.

3 **Devenir autonome et indépendant**

Dans la vie, il faut parfois se jeter à l'eau ! Étudier à l'étranger vous rendra plus indépendant, ce qui sera un très grand atout pour votre futur.

4 **Se faire un nouveau cercle d'amis**

Avoir des amis d'horizons différents va vous permettre d'enrichir et de partager vos connaissances culturelles et vos centres d'intérêt.

5 **Enrichir son CV**

Dîtes-vous que cette expérience à l'étranger fera passer votre CV en haut de la pile du recruteur. C'est un atout de taille ! Cela prouve que vous parlez une seconde langue étrangère, que vous savez vous débrouiller seul, que vous ne craignez pas de tenter de nouvelles choses.

6 **Se faire un bon carnet d'adresses**

Certains métiers demandent de se créer un certain carnet d'adresses ! Avoir un bon réseau international de connaissances peut vous être très utile pour votre évolution professionnelle. En allant étudier à l'étranger, vous allez côtoyer des personnes venues du monde entier...



POUR PRÉPARER VOTRE DÉPART

L'agence Erasmus + a développé un **serious game** pour comprendre le fonctionnement des projets sur les quatre secteurs de l'éducation formelle : enseignement scolaire, enseignement supérieur, éducation des adultes ou enseignement et formation professionnelles.

À travers ce jeu en ligne d'environ 1h, le ou les participants vont prendre connaissance des projets et des possibilités qu'offre Erasmus + à la population de l'Union européenne.



Accédez
au serious game





« En février 2017, je décollais vers Athènes, en Grèce, pour vivre ma première expérience Erasmus. Le programme Erasmus est l'un des meilleurs moyens pour découvrir l'Europe car c'est un programme immersif. On est directement plongé au sein d'une culture, d'une langue et de coutumes. Mon séjour Erasmus à Athènes m'a enrichie culturellement, humainement et personnellement. La Grèce est un pays que j'avais toujours rêvé de visiter, car c'est un pays incroyable, avec une culture et une histoire riche et passionnante.

Ayant beaucoup aimé cette expérience, j'ai décidé de partir une nouvelle fois grâce au programme Erasmus, cette fois en Allemagne. Le plus important à retenir, c'est que chaque Erasmus est différent et c'est à chacun de créer sa propre expérience. Tout le monde peut partir! »



Marion – 23 ans
Étudiante à l'université
du Mans

ÉTUDIER

AVANT LE BAC

Aides européennes

Le programme Erasmus + permet aux collégiens et lycéens d'effectuer des mobilités courtes (de 2 à 30 jours) ou longues (de 1 à 12 mois) dans un établissement de l'un des 33 pays participants au programme.

ATTENTION! Les demandes ne peuvent pas être introduites à titre individuel mais doivent être déposées par votre établissement scolaire. Ce dernier, s'il n'est pas accrédité par l'Agence Erasmus +, doit contacter la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) du Rectorat pour obtenir plus d'informations.

↳ Renseignez-vous auprès de la Direction de votre établissement, et incitez-la à participer à ce programme si elle ne le fait pas encore !

↳ agence.erasmusplus.fr/fiches-pratiques/mobilites-eleves-erasmus/



Aides nationales et bilatérales

L'office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) permet aux élèves, avec au moins deux années d'apprentissage de l'allemand, d'effectuer un séjour linguistique avec le programme d'échange Brigitte Sauzay ou un échange scolaire avec le programme Voltaire.

Le programme Brigitte Sauzay propose aux élèves de la 4^e à la 1^{re} de séjourner 3 mois dans une famille d'accueil en Allemagne puis d'accueillir un correspondant pendant 3 mois également, en fréquentant au moins 6 semaines les établissements scolaires allemands.

Le programme Voltaire propose aux élèves de 3^e ou de 2^{de} de séjourner chez un correspondant en Allemagne et d'être scolarisé dans son établissement scolaire pendant 6 mois puis d'accueillir ce correspondant pendant 6 autres mois.

↳ *Votre établissement doit contacter la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) du Rectorat.*

↳ ofaj.org

Année de 2^{de} en Allemagne

Le plan de relance de l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne prévoit que tout élève inscrit dans un établissement français passant son année de seconde dans un établissement allemand verra son année validée en France si l'établissement allemand dans lequel il est scolarisé l'a lui-même validée. Ce programme s'adresse donc aux élèves germanistes de 2^{de} [dépôt des candidatures au cours de l'année de 3^e].

Vous pouvez aussi améliorer votre apprentissage des langues en préparant par exemple un bac européen, un bac international, une section européenne ou internationale, ou l'Abibac [franco-allemand].

↳ *Renseignez-vous auprès de votre professeur d'allemand et/ou auprès de la Dareic du Rectorat.*

Le programme Youth Exchange du Rotary permet à des lycéens de passer jusqu'à une année dans une famille d'accueil à l'étranger et d'y être scolarisés. La sélection se fait notamment au regard des résultats scolaires. La famille du lycéen qui partira s'engage par la suite à accueillir un jeune étranger du programme durant 3 à 6 mois.

↳ *Renseignez-vous auprès du responsable Youth Exchange de votre région ou sur : rotary.org/fr/our-programs/youth-exchanges*

Les bourses AEF (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) s'adressent à des élèves de lycée et permettent d'aller passer une année scolaire en classe de 1^{re} ou terminale générale dans un établissement français à l'étranger.

↳ *Votre établissement doit contacter la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) du Rectorat.*

À LIRE

La maison de l'Europe de Montpellier a créé une BD reprenant **les différents types de mobilité possible** grâce à l'Union européenne.

Cette BD vulgarise les programmes et permet de bien comprendre leurs objectifs. Ainsi, à travers 8 petits scénarios, les grands programmes de mobilité sont expliqués de façon simple et ludique, offrant une vision globale des mobilités et de ce qu'elles offrent.

↳ *Vous pouvez retrouver cette BD sur internet, via ce QR Code ou sous format papier dans le centre Europe Direct près de chez vous.*



Aides de la Région des Pays de la Loire

Les séjours en Europe : la Région propose aux lycées de participer au financement de séjours éducatifs de groupes ou classes via les crédits éducatifs d'autonomie attribués aux établissements.

↳ *Région des Pays de la Loire*
Direction de l'Éducation
Service action éducative et réussite scolaire
Contact : Isabelle Le Hur
T. 02 28 20 59 07
isabelle.le.hur@paysdelaloire.fr

Les projets éducatifs : la Région propose aux lycées d'accompagner les lycéens ligériens dans leur réussite en encourageant leur engagement, leur esprit de responsabilité, de mobilisation citoyenne, d'entreprise et de créativité et en prolongeant les initiatives pédagogiques des membres de la communauté éducative. La découverte des institutions européennes fait partie des offres proposées dans le cadre de la politique jeunesse régionale.

↳ *Région des Pays de la Loire*
Direction de l'Éducation
Service action éducative et civisme
Contact : Isabelle Le Hur
T. 02 28 20 59 07
isabelle.le.hur@paysdelaloire.fr

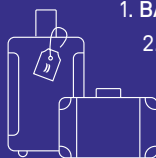
Le dispositif Cap Europe : la Région permet aux lycées d'obtenir une aide financière pour les projets de découverte des institutions européennes situées à Bruxelles et Strasbourg.

↳ *Région des Pays de la Loire*
Direction des politiques européennes
Service de l'Action européenne
Contact : Jean-Briec Demeuse
T. 02 28 20 61 61
capeurope@paysdelaloire.fr

↳ *Vous pouvez également consulter la page Internet du Conseil régional des Pays de la Loire, aux rubriques jeunesse et années lycées, ou Europe.*



LES VILLES LES PLUS PRISÉES PAR LES ÉTUDIANTS ERASMUS



1. BARCELONE
2. BERLIN
3. LISBONNE
4. ROME
5. DUBLIN

La France est le pays qui envoie le plus d'étudiants sur l'ensemble des mobilités Erasmus+ dans le secteur scolaire et l'enseignement professionnel.





APRÈS LE BAC

Aides européennes

Le programme **Erasmus +** permet de réaliser des mobilités pendant vos études. Il permet aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, à compter de leur 2^e année post-bac (et jusqu'au doctorat), de bénéficier d'une bourse pour étudier dans l'établissement d'enseignement supérieur européen de leur choix, dans le cadre de leur cursus universitaire. La durée du séjour peut varier de 3 à 12 mois.

En parallèle, la création de **masters conjoints Erasmus Mundus** de haute qualité renforce la coopération européenne et les liens internationaux dans l'enseignement supérieur. Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses sur deux années maximums aux meilleurs étudiants du monde entier.

↳ *Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement d'enseignement supérieur ou sur le site de l'agence Erasmus +.*

Aides nationales

Les étudiants français désireux de suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent percevoir une **bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux** dans les mêmes conditions qu'en France pour la préparation d'un diplôme national étranger. Ils doivent pour cela être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur officiellement reconnu par cet État menant à un diplôme national. Les études suivies à l'étranger doivent correspondre à des études qui en France relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

↳ enseignementsup-recherche.gouv.fr

Des **bourses spécifiquement dédiées aux doctorants** sont proposées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Commission européenne et d'autres dispositifs géographiquement ciblés. De plus, des aides bilatérales entre pays sont proposées aux étudiants de niveau master et doctorat souhaitant effectuer une action de mobilité.

↳ diplomatie.gouv.fr

Vous pouvez également vous renseigner auprès des services relations internationales ou écoles doctorales de votre établissement.

Le **British Council** offre la possibilité à de jeunes Français post-bac +3 de se rendre au Royaume-Uni pour suivre une année d'étude ou de recherche sur un sujet de leur choix. Depuis le Brexit, il est du ressort de chaque université d'octroyer les bourses aux étudiants. Un moteur de recherche (Study UK) a été développé pour trouver une bourse d'études.

↳ study-uk.britishcouncil.org/

Aide de la Région des Pays de la Loire

Avec le **forfait départ Envoléo**, la Région des Pays de la Loire soutient les mobilités d'études, d'une durée minimum de 10 semaines, à l'international. Cette aide concerne les étudiants en formation initiale, inscrits dans un établissement ligérien ayant une convention de partenariat avec la Région.

↳ *Direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Pôle Mobilité internationale*
N° vert : 0 800 444 500

↳ *Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du service des relations internationales de votre établissement de formation ou consulter le site envoleo.paysdelaloire.fr*

LE SAVIEZ-VOUS ?

24 LANGUES OFFICIELLES

COHABITENT AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE, utilisant trois alphabets différents (latin, grec et cyrillique). Avec le Brexit, l'anglais est néanmoins passé de la 3^e langue maternelle la plus parlée au sein de l'UE à la 16^e. Toutefois, les langues officielles de l'Union européenne ne correspondent pas à l'ensemble des langues officielles des États membres. En effet, chaque État membre ne peut faire reconnaître qu'une seule langue officielle de son pays comme étant également langue officielle de l'Union. Ainsi le luxembourgeois, langue officielle au Luxembourg, et le turc, officiel à Chypre, ne sont pas des langues officielles de l'Union européenne.





US ET COUTUMES

LE DANEMARK A DES LOIS TRÈS STRICTES CONCERNANT LES PRÉNOMS D'ENFANTS.

Les parents doivent choisir un prénom parmi une liste de 22 000 prénoms possibles pour les filles et 18 000 pour les garçons ainsi qu'un millier de prénoms mixtes. Si les couples veulent choisir un nom qui n'est pas sur la liste, ils doivent obtenir une permission spéciale et le nom doit ensuite être approuvé par des membres du gouvernement.

Les prénoms doivent établir clairement le sexe de l'enfant et ne doivent pas sortir de l'ordinaire. Les prénoms ne doivent pas être des noms de famille et ne peuvent pas être des réinterprétations originales de prénoms communs.

1 million

c'est le nombre de bébés nés entre 1987 et 2014 grâce au programme Erasmus +

Pour plus de mobilité

La **cotutelle de thèse** permet à un doctorant d'obtenir sur la base d'une seule et unique soutenance un double diplôme des établissements impliqués en France et à l'étranger. Des programmes bilatéraux peuvent être mis en place par les universités et les écoles.

↳ *Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement d'enseignement supérieur*

Des **dispositifs locaux** peuvent aussi vous être mis à disposition par les collectivités locales (mairies, conseils généraux...).

↳ *Contactez la Maison de l'Europe ou le Centre Europe Direct le plus proche de chez vous. (voir la page contact à la fin de ce guide)*

Le portail **Euroguidance** liste des possibilités de mobilité en fonction de la destination et du cadre d'études. Il s'agit d'un réseau européen de centres de ressources pour l'orientation tout au long de la vie et la mobilité en Europe.


↳ *euroguidance-france.org*

Europass est une série de documents qui permet aux candidats de l'Union européenne d'uniformiser leurs CV et lettres de motivation afin de postuler à des emplois partout en Europe. Il vous aide à présenter les compétences que vous avez acquises dans le cadre de votre expérience de mobilité, d'une manière simple, cohérente et compréhensible. Des conditions du côté de la structure accueillante existent pour valoriser votre expérience.

↳ *europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv*

Le site du **ministère de l'Éducation nationale** fournit également des informations générales sur les différents dispositifs.

↳ *education.gouv.fr/europe-et-international-41486*



« L'an dernier j'ai réalisé un stage pour mon master au sein du Service Volontaire International à Bruxelles, comme coordinatrice du Corps européen de Solidarité et des projets Erasmus+. J'ai toujours été intéressée par les nouvelles cultures. J'avais d'abord envisagé de faire ce stage au Canada mais j'ai dû orienter mes recherches vers un pays plus proche à cause de l'épidémie de Covid. Je ne regrette pas mon choix ! J'envisage d'ailleurs de m'installer à Bruxelles à la fin de mes études ! Cette expérience m'a permis de découvrir le fonctionnement des organisations de jeunesse en Belgique. La Belgique, ça peut paraître moins exotique comme destination pour un Français, mais détrompez-vous ! Vous pouvez être surpris ! J'ai pu profiter de la situation géographique et politique qu'offre cette capitale. En tant que capitale européenne, Bruxelles m'a permis de créer un réseau dans le secteur des mobilités éducatives. De plus, c'est une ville bilingue [néerlandais et français] et très cosmopolite, j'ai donc eu la chance de travailler avec des jeunes de différents horizons ! Malgré nos débats sur les meilleures frites ou bières entre la France et la Belgique, ces anciens collègues sont aujourd'hui de bons amis avec qui j'échange toujours beaucoup. Alors, laissez-vous surprendre par la Belgique une fois ! »



Zoé - 27 ans
Étudiante en Master 2,
parcours mobilités et
tourismes éducatifs

EFFECTUER UN STAGE

Aides européennes

Les différentes opportunités du programme

Erasmus+ : les apprenants de la formation professionnelle initiale ou continue, peuvent bénéficier de bourses pour des stages et formations prenant en compte une période obligatoire en entreprise. Le portage institutionnel de la mobilité de la formation et de l'enseignement professionnels doit être réalisé par le centre de formation. Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire professionnel et les apprentis nouvellement qualifiés peuvent également bénéficier d'une période de stage à l'étranger dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

Les étudiants peuvent bénéficier de bourses de mobilité, sur le volet enseignement supérieur du programme, pour réaliser des stages conventionnés allant de 2 à 12 mois. Les jeunes diplômés peuvent bénéficier d'une période de stage à condition qu'ils soient sélectionnés durant leur dernière année

d'études pour un stage réalisé dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

Les étudiants se destinant à l'enseignement (quelle que soit leur discipline) peuvent aussi effectuer un stage dans des établissements scolaires à l'étranger. Il concerne aussi les futurs enseignants qui ont terminé leur formation mais n'ont pas encore exercé.

↳ *N'hésitez pas à vous rapprocher du service des relations internationales de votre établissement pour plus d'informations.*

↳ *Le site euroguidance-france.org vous aidera également à vous préparer pour cette expérience.*

À LIRE

· L'article « Stage à l'étranger pour les étudiants mais pas seulement » rédigé par l'Agence Erasmus +



Initiative nationale

L'association **Euro App Mobility** s'est donné pour mission de développer la mobilité longue des apprentis et alternants (type Erasmus). Elle a développé en 2022 le projet Mona pour inclure durablement les projets Erasmus dans les filières de l'alternance.

L'association a également mis en place la plateforme « Moving Skills » pour faciliter la recherche de stage des apprentis en Europe.

↳ euroappmobility.eu/fr/

Aides bilatérales et nationales

Bourses d'échanges franco-allemands

Le Secrétariat franco-allemand propose une aide financière pour les échanges de jeunes en formation professionnelle, du lycée jusqu'au BTS. Ces échanges peuvent concerner des jeunes en formation initiale ou continue, et couvrent trois territoires : la France, l'Allemagne et le Luxembourg.

↳ *Votre établissement doit contacter la Délégation académique aux relations européennes et internationales (Dareic) du Rectorat pour plus d'informations.*

↳ protandem.org/fr/accueil

Si vous êtes dans un établissement d'enseignement supérieur, vous pouvez bénéficier de subventions spécifiques de l'Ofaj (l'Office franco-allemand pour la jeunesse) pour un stage pratique en Allemagne de 4 semaines (1^{er} ou 2^e cycle, en général dans le cadre d'un jumelage universitaire, toutes disciplines).

↳ ofaj.org/jeunes-adultes/trouver-un-stage-un-job-ou-un-emploi.html

Le **DAAD** (*Deutscher Akademischer Austauschdienst* - Office allemand d'échanges universitaires) propose des bourses aux étudiants diplômés ou non diplômés, ou groupe d'étudiants pour un voyage d'étude en Allemagne.

↳ daad-france.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA VILLE DE HUM DANS LA RÉGION DE L'ISTRIE EN CROATIE EST CONSIDÉRÉE COMME LA PLUS PETITE VILLE D'EUROPE, VOIRE DU MONDE.

Il s'agit d'un village médiéval pittoresque sur une colline qui abrite entre 20 et 30 personnes. Il est situé à environ 2,5 heures de route de la capitale Zagreb. Avec ses 100 mètres de long par 30 mètres de large, Hum est inscrite en tant que plus petite ville du monde dans le *Guinness Book*. Malgré sa taille, la plus petite ville du monde dispose d'une église et d'un café-restaurant pour accueillir les visiteurs.





Le **Ciera** (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne) finance les stages d'étudiants de niveau Master 1 minimum dans le domaine des sciences sociales et humaines vers les pays de langue allemande (Allemagne, Autriche, Suisse).

↳ ciera.fr

Bourse de voyage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Une aide au transport peut être accordée aux étudiants (boursiers en priorité) pour participer à un programme d'échange ou effectuer un stage individuel à l'étranger dans le cadre de leur cursus d'étude.

↳ *Renseignements auprès de votre service des relations internationales de votre établissement ou sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*

Bourses du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Les programmes de « **Bourses d'études pour étudiants en France** » permettent à des étudiants effectuant leurs études en France de réaliser une partie de leur formation dans un pays étranger ou de compléter celle-ci par un stage toujours à l'étranger.

↳ campusfrance.org/fr

D'autres bourses de stage peuvent être offertes par les gouvernements étrangers. Elles sont gérées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et attribuées aux étudiants ayant un haut niveau d'études [bac + 4 ou 5].

↳ *Renseignements auprès du service culturel de l'ambassade du pays en France. Des informations sont également disponibles sur les sites suivants : euroguidance-france.org, diplomatie.gouv.fr/fr, campusfrance.org/fr*

ATTENTION ! Les stages doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre votre établissement et la structure qui vous accueille. De plus, soyez vigilants, la notion de stage n'est pas la même dans tous les pays européens. Les conditions du stage doivent être très clairement définies au préalable. Pour les stages en dehors de l'Union européenne, il vous faudra solliciter un visa « stage » auprès de l'ambassade du pays dans lequel votre stage doit se réaliser.



Aides de la Région des Pays de la Loire

Avec le **forfait départ Envoléo**, la Région des Pays de la Loire soutient les mobilités de stage, d'une durée minimum de 10 semaines, à l'international. Cette aide concerne les étudiants en formation initiale, inscrits dans un établissement ligérien ayant une convention de partenariat avec la Région.

↳ *Direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Pôle Mobilité internationale*
N° vert : 0 800 444 500

↳ *Plus d'infos auprès du service des relations internationales de votre établissement de formation ou sur le site du Conseil régional des Pays de la Loire, rubrique « Mes études supérieures ».*

La Région encourage enfin la mobilité internationale des **stagiaires de la formation professionnelle continue**. À cet effet, elle cofinance les projets de mobilité des organismes de formation mis en œuvre au bénéfice des stagiaires suivant une formation Région. Les séjours à l'étranger doivent s'intégrer dans la progression pédagogique de l'action de formation.

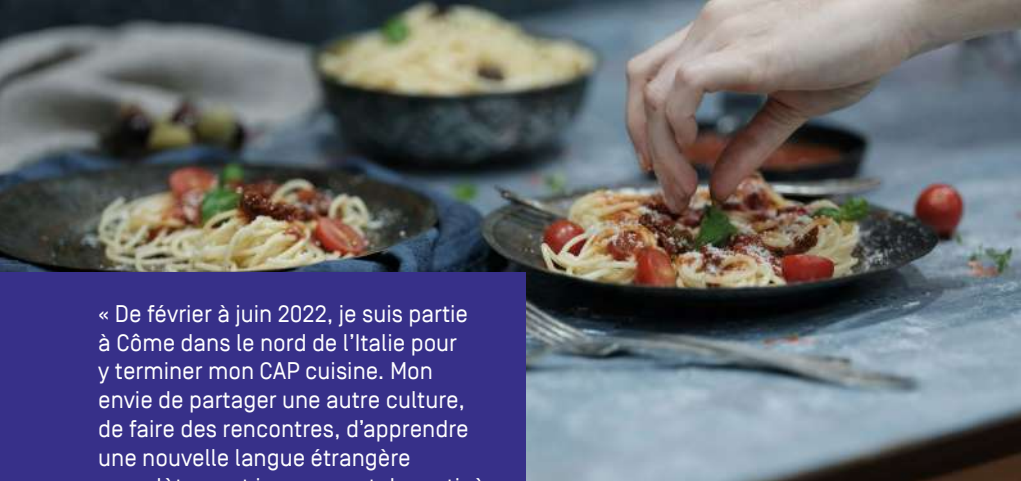
↳ *Direction de l'Emploi et Formation professionnelle / Service public régional de la formation professionnelle continue*
Contact : 02 28 20 53 54
sfpc@paysdelaloire.fr
paysdelaloire.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA *MARCHA REAL* EST L'HYMNE NATIONAL DE L'ESPAGNE.

C'est l'un des plus vieux hymnes nationaux officiels encore utilisés au monde. Il n'a pas de paroles officielles, en dépit de plusieurs tentatives de lui en fournir. En conséquence, lors d'événements sportifs, les supporters espagnols se contentent de chanter sa mélodie en chœur.





« De février à juin 2022, je suis partie à Côme dans le nord de l'Italie pour y terminer mon CAP cuisine. Mon envie de partager une autre culture, de faire des rencontres, d'apprendre une nouvelle langue étrangère complètement inconnue et de partir à la découverte de nouveaux paysages, m'a incitée à m'inscrire au programme Erasmus + pour partager mon temps entre un centre de formation et un restaurant traditionnel. Mes craintes et mes questions se sont très vite dissipées dès les premiers jours grâce à l'accueil et l'accompagnement que j'ai reçus tout au long de mon séjour. Durant ces 4 mois, j'ai pu créer des liens forts avec ma famille d'accueil et l'entreprise qui m'ont permis de développer mes compétences techniques, professionnelles, linguistiques et de découvrir une nouvelle culture gastronomique. Grâce à cette expérience Erasmus, j'ai pu me prouver à moi-même que je suis capable de sortir de ma zone de confort, d'aller à la rencontre de l'autre, d'intégrer une nouvelle équipe, une autre méthode de travail et d'organisation. Je ne peux qu'encourager les futurs apprentis qui voudront s'engager dans le programme car c'est une expérience que l'on n'oublie pas ! »



Clémence – 21 ans
Étudiante en BTS
management en hôtellerie
et restauration

TRAVAILLER

Des pistes pour travailler en Europe

Le VIE (Volontariat international en entreprise) est une mission de 6 à 24 mois à l'étranger au sein d'une entreprise française. Le volontaire (entre 18 et 28 ans) occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique... Il peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant des offres.

↳ mon-vie-via.businessfrance.fr

Le VIA (Volontariat international en administration) est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques français à l'étranger ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle. Le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les institutions ou en consultant des offres.

↳ mon-vie-via.businessfrance.fr/

Partir au pair à l'étranger : la personne au pair est logée, nourrie et perçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 24 ans et quelques connaissances en langues.

↳ cidj.com

Accompagnateur de séjours linguistiques :

La majorité des organisateurs de séjours linguistiques recrutent des accompagnateurs pour les vacances de printemps et d'été. Il faut avoir 21 ans minimum, une aisance dans la langue cible et une capacité à encadrer et animer un groupe.

↳ *Deux sites Internet peuvent vous être utiles : unosel.org et loffice.org*

Aide bilatérale**Jobs dans une ville ou région jumelée :**

L'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse) offre une bourse aux jeunes de 16 à 30 ans pour effectuer un job ou un stage de 4 semaines dans la ville ou la région allemande jumelée avec la leur. Ce job ou stage ne doit pas s'inscrire dans le cadre d'études ou d'une formation.

↳ ofaj.org

Aide de la Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire apporte un soutien financier aux entreprises régionales qui souhaitent recourir au service des VIE [Volontaires internationaux en entreprise].

↳ paysdelaloire.fr rubrique « *international et export* »

Contact : Tiphaine RICHARD

Direction Affaires internationales

T. 02 28 20 55 77

tiphaine.richard@paysdelaloire.fr

Pour plus de mobilité**Le PVT (Programme-Vacances-Travail)**

offre à tous les jeunes Français, de 18 à 30 ans, la possibilité de partir, pendant un an, à la découverte d'un pays étranger, tant sur le plan culturel que professionnel, grâce à une délivrance de visa simplifiée. La France a signé des accords relatifs au PVT avec 14 pays : Australie, Canada, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande, Japon, Hong Kong, Russie, Argentine, Taiwan, Mexique, Uruguay, Brésil, Chili et Colombie.

↳ pvtistes.net

Assistant français à l'étranger : ce programme permet aux étudiants titulaires d'une licence [niveau 1, 2 ou 3] dans des domaines spécifiques, différant en fonction des pays, d'assurer des cours de conversation et un éveil à la culture française dans un établissement étranger. La rémunération est variable selon le pays pour 12h à 14h de cours par semaines. Durée de l'assistanat : 4,5 mois à 12 mois.

↳ france-education-international.fr/

Trouver un emploi**Le portail européen pour la jeunesse**

propose de nombreux sites pour tout jeune cherchant un job d'été à l'étranger, une mission de bénévolat, un emploi plus durable ou encore un job utile sur le long terme et le moins polluant possible pour la planète.

↳ europa.eu/youth - *rubrique emploi*

France Travail - Mobilité internationale

aide les candidats à l'expatriation dans leur recherche d'emploi et d'informations en Europe et à l'international. Les conseillers Eures [réseau européen de la mobilité professionnelle] vous guident dans votre projet.

↳ francetravail.fr *rubrique mobilité internationale*

Le réseau Information Jeunesse propose de vous accompagner dans la recherche d'un job à l'étranger, notamment par le biais des structures implantées dans votre département.

Renseignements :

↳ cidj.com

↳ infos-jeunes.fr

↳ eurodesk.eu

↳ euroguidance-france.org

Le **portail européen EURES** lancé en 1994, est un réseau européen de services de l'emploi destiné à faciliter la libre circulation des travailleurs. L'initiative Your First Eures Job aide notamment les 18-35 ans inscrits à France Travail à trouver un emploi, stage ou apprentissage dans un autre pays de l'UE.

↳ eures.ec.europa.eu/index_fr

↳ europa.eu/youth - *rubrique emploi*

« J'ai voulu partir faire un Corps européen de solidarité (CES) dans un pays où je pourrais vivre une nouvelle expérience en me rendant utile tout en apprenant une nouvelle langue dans un cadre sécurisant. En effet, le CES c'est un programme qui ne demande pas de connaissances linguistiques approfondies, le logement et les transports sont pris en charge et le volontaire reçoit de l'argent de poche.

Pour partir, je suis entrée en contact avec la Maison de l'Europe de Nantes qui m'a guidée dans mes candidatures. Je suis partie 12 mois à Dublin, en Irlande, sur les années 2019 et 2020, où j'ai fait mon bénévolat dans un centre d'hébergement pour des jeunes sans-abri géré par l'association Depaul. Au quotidien, je partageais une maison avec quatre autres volontaires et j'organisais des activités socioculturelles avec les jeunes du centre comme des ateliers cuisines ou des après-midis à échanger autour d'un café.

Grâce à cette expérience, j'ai découvert de nouvelles cultures, appris l'anglais et j'ai obtenu un travail car j'ai été embauchée comme travailleur social remplaçante dans le service dans lequel j'ai effectué mon bénévolat. Mes collègues et les jeunes du centre d'hébergement m'ont permis de m'épanouir dans un environnement que je ne connaissais pas même si ce n'était pas facile tous les jours d'être confrontée à la pauvreté. »



Marion – 27 ans, cheffe de projets européens à la Représentation permanente de la Métropole de Lyon à Bruxelles



DEVENIR VOLONTAIRE

Initiative régionale

Le Comité régional de la mobilité a mis en place une plateforme commune donnant accès à un ensemble d'informations sur les possibilités de mobilité existantes, dont le volontariat international. Cette plateforme est gérée par Infos Jeunes Pays de la Loire.

↳ passerelleinternationale.fr

Aides européennes

Le Corps européen de solidarité (anciennement Service volontaire européen), géré par l'agence Erasmus + Jeunesse et Sport en France, offre aux 18-30 ans l'opportunité de partir en tant que volontaires dans des organismes à but non lucratif (associations, collectivités territoriales...) soit en mobilité courte (de 2 semaines à 2 mois), soit en mobilité longue (de 2 à 12 mois). Ouvert à tous les jeunes qui résident dans l'un des pays participant au programme, quel que soit leur niveau d'étude ou leur expérience



professionnelle, ce programme européen est gratuit pour le volontaire.

↳ youth.europa.eu/home_fr

Pour plus d'informations dans la région :

↳ *Infos jeunes Pays de la Loire : infos-jeunes.fr/partir-letranger/etre-volontaire-letranger*

↳ *La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la Région des Pays de la Loire : pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr*

Aides nationales

Le volontariat de service civique est un dispositif de l'État qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission en France ou à l'étranger, l'indemnité étant au moins de 610 euros [en 2023]. Pour ces deux formules, il est possible de réaliser des missions à l'étranger, à condition de ne pas avoir fait un premier service civique en France.

↳ service-civique.gouv.fr

Le volontariat de solidarité internationale (VSI) s'adresse à toute personne d'au moins 18 ans souhaitant réaliser une mission à l'étranger pour 2 à 24 mois maximum.

↳ france-volontaires.org

↳ clong-volontariat.org

Les chantiers internationaux offrent l'occasion de s'engager à l'étranger dans des projets solidaires, tels que la restauration du patrimoine, la préservation de l'environnement, et le renforcement des liens de solidarité au niveau local.

Début avril, chaque association publie son programme de chantiers, en France et à l'étranger. Pour avoir le maximum de chances de participer au chantier de votre choix, inscrivez-vous tôt !

↳ cotravaux.org

Devenir Jeunes Volontaires ONU

L'ONU propose des missions au service d'initiatives favorisant le développement de la paix dans le monde en devenant Jeune Volontaire des Nations Unies. La durée de votre affectation peut varier entre 6 et 12 mois. Selon l'affectation, vous pourrez être volontaire au sein d'un organisme des Nations Unies, d'une université, d'un gouvernement ou d'une organisation partenaire de l'ONU.

Vous percevrez une allocation de subsistance et l'organisation d'accueil pourra payer votre transport et autres frais de base selon les modalités prévues.

↳ Unv.org/fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA PERUĆICA est le nom donné à une des rares forêts primaires d'Europe (la seule autre connue est en Pologne, mais menacée d'extinction). Elle est inchangée depuis 20 000 ans et est localisée en Bosnie-Herzégovine près de la frontière du Monténégro. La forêt, qui fait environ 12,91 km², est préservée au sein du parc national de Sutjeska. La forêt ne peut être visitée qu'en présence de gardes forestiers. Le plus grand épicéa commun connu (63 mètres) est localisé dans cette forêt. Jusque dans les années 1950 aucune des rivières qui la parcourent n'était recensée dans les cartes de la région.



« Entre août et octobre 2021, j'ai pris part à un projet d'échange de jeunes Erasmus+ entre la France et l'Allemagne, en collaboration avec le Centre social de la Maison des Projets de Ballon Saint-Mars (Sarthe) et la ville de Magdeburg. Cette expérience a été une révélation pour moi : elle m'a permis de développer mes compétences en organisation et en intelligence collective, de découvrir la culture allemande, et de m'initier à la création d'une œuvre de « recup'art » en utilisant des matériaux de récupération variés.

Un moment particulièrement marquant a été notre découverte d'un concept inexistant en France : le « Kinderstadt », un village autogéré par les enfants. Cette expérience m'a profondément marqué et a renforcé ma conviction quant à l'importance de maîtriser l'anglais. À ce moment-là, mes compétences linguistiques étaient limitées, mais cette expérience m'a incité à m'investir sérieusement dans son apprentissage. Depuis lors, je consacre entre 5 et 10 minutes par jour à une application mobile pour progresser.

Si j'avais l'opportunité de revivre cet échange aujourd'hui, je le ferais sans la moindre hésitation. Il m'a permis de mieux appréhender mes compétences et a constitué une source d'enrichissement personnel considérable. »



Enzo – 16 ans, en bac pro animation – enfance et personnes âgées



PARTIR AUTREMENT

Aides européennes

DiscoverEU, mis en place en 2018 à l'initiative du Parlement européen, permet à des jeunes Européens de voyager en train, ferry et autocar gratuitement jusqu'à 30 jours à travers l'Europe l'année de ses 18 ans. Pour plus d'informations,

↳ youth.europa.eu/discovereu_fr

Le Programme Erasmus+ Jeunesse et Sport

est riche en possibilités pour apporter des aides à l'aboutissement des projets portés par des jeunes. Le programme favorise les échanges de groupes de jeunes de différents pays, ainsi que l'échange d'expériences et de pratiques innovantes entre différents secteurs de l'éducation, de la formation



et de la jeunesse. Ce programme soutient les rencontres entre jeunes et décideurs, appelées « dialogues structurés », mais également des projets collaboratifs de toutes sortes, y compris sportifs, et des manifestations européennes à but non lucratif. Il s'adresse à tous les jeunes résidents européens de 13 à 30 ans, sans condition de formation ni de diplôme.

↳ erasmusplus-jeunesse.fr

Bourse du Conseil de l'Europe : le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ) apporte un soutien financier aux activités européennes de la jeunesse. Son but est d'encourager la compréhension et la coopération entre les jeunes en soutenant les actions développées dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, de la tolérance et de la solidarité. Une aide à la mobilité destinée aux jeunes défavorisés couvre les frais de voyage en train de groupes participants à des activités éducatives internationales.

↳ fej.coe.int

Aides nationales et bilatérales

Les deux programmes Jeunesse, Solidarité Internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances/ Solidarité Internationale (VVV/SI) financent une partie des projets de mobilité de groupes de jeunes de 15 à 25 ans organisés autour d'une action d'utilité collective, s'inscrivant dans le champ de la solidarité internationale et du développement. Le projet, d'une durée minimum de 3 semaines l'été et 15 jours le reste de l'année, est porté par une association française en partenariat avec une association locale, nationale ou internationale.

↳ fonjep.org/solidarite-internationale/projets-de-jeunes-jsi-et-vvvs

La Fondation Zellidja attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans d'effectuer seuls un voyage sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix.

↳ zellidja.com

Chaque année, en plus du soutien aux échanges de jeunes, l'**Office franco-allemand pour la jeunesse** (Ofaj) accorde des aides liées à des projets pour les 13-27 ans résidant en France et qui désirent réaliser un projet personnel en Allemagne (durée 2 semaines à 1 mois), à effectuer seul ou en groupe de 4 personnes maximum. Le projet doit permettre la découverte d'aspects sociaux, culturels, économiques, politiques ou historiques de l'Allemagne. La bourse prend en charge une partie des frais de voyage et de séjour.

↳ ofaj.org

L'AFS – Vivre Sans Frontière est une association qui permet aux jeunes lycéens et adultes de vivre un séjour de longue durée à l'étranger dans un de ses 40 pays partenaires. De plus, elle s'occupe de l'accueil en France des jeunes issus des pays du réseau AFS. Les programmes de séjours de longue durée de l'AFS proposent une intégration à la vie scolaire du pays d'accueil ou à une organisation non gouvernementale, en plus de l'accueil dans une famille bénévole. À travers ses programmes de mobilité, AFS propose une immersion dans le pays d'accueil et permet d'acquérir des compétences interculturelles.

↳ afs.fr

D'autres pistes pour voyager

Le « **couch surfing** » signifie littéralement « passer d'un canapé à l'autre ». L'idée est d'être accueilli ou d'accueillir en proposant un canapé, un endroit pour planter la tente, une chambre avec commodités pour une nuit, ou pourquoi pas un simple café au cours duquel vous indiquerez à votre invité les bonnes adresses de votre région...

↳ trustroots.org

↳ couchsurfing.org



Le « **woofing** » est un mouvement dont le concept repose sur un échange simple entre une ferme d'agriculture biologique et un volontaire, le « woofeur » qui va apporter sa force de travail à la vie de la ferme. Le woofeur n'est donc pas rémunéré.

↳ woof.net

Workaway est un réseau mondial qui met en relation des voyageurs prêts à donner un coup de main avec des hôtes qui ont besoin d'aide pour leurs projets ou leurs activités. Les hôtes peuvent être des personnes seules, des familles ou des groupes.

↳ workaway.info

HelpX (abréviation de HelpExchange) est un site permettant à des personnes souhaitant voyager (les « HelpXers ») de trouver un logement gratuit (et parfois les repas) en échange de leur force de travail chez leur hôte.

↳ helpx.net



Le concept de « greeters » est de proposer au touriste de rencontrer un habitant pour qu'il lui montre des lieux de sa ville et de sa région qu'il souhaite faire découvrir.

↳ internationalgreeter.org

Les communes jumelées peuvent bénéficier d'un certain nombre de dispositifs destinés à soutenir financièrement l'organisation de rencontres, d'échanges et d'actions de coopérations bi ou multilatérales impliquant directement les citoyens européens.

↳ *Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de la mairie de votre lieu de résidence ou consultez le site de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE).*

Les organismes de séjours linguistiques proposent différentes formules qui permettent de découvrir d'autres cultures, d'apprendre les langues et de rencontrer des

jeunes d'autres pays. Parmi ces formules, il existe l'échange où le jeune français est accueilli dans une famille à l'étranger puis reçoit, à son tour, le jeune étranger au sein de sa famille.

L'initiative des Volontaires de l'aide d'urgence de l'UE réunit bénévoles et organisations de différents pays, en apportant un soutien pratique aux projets d'aide humanitaire et en contribuant au renforcement des moyens locaux et de la résilience des communautés affectées par les catastrophes. Les participants à l'initiative des Volontaires de l'aide de l'UE doivent être majeurs (18 ans ou plus) et être citoyens ou résidents de longue durée d'un État membre de l'UE.



LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La mobilité internationale c'est aussi pour vous!

Erasmus + : si vous partez avec le programme Erasmus +, un financement complémentaire peut vous être accordé. Celui-ci peut vous permettre d'avoir accès à des soutiens techniques et pédagogiques adaptés, un accompagnant pour votre installation, etc. L'intégralité des frais liés au handicap peut être prise en charge, y compris les frais de voyage et de subsistance des accompagnants.

Corps européen de solidarité : en plus de la couverture classique (hébergement, nourriture, transport, assurance, soutien

linguistique, argent de poche), les volontaires en situation de handicap peuvent bénéficier d'un tutorat renforcé et d'une prise en charge des coûts supplémentaires liés à leur situation.

Service civique : il est possible d'effectuer un engagement de service civique jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. L'indemnité est cumulable avec l'Allocation aux adultes handicapés [AAH].

Your First Eures Job aide les 18-35 ans inscrits à France Travail à trouver un emploi, stage ou apprentissage dans un autre pays de l'UE. Il offre un appui financier (entretien, installation, reconnaissance des diplômes,



APPLIS ET SITES UTILES

- ↳ *La plateforme [inclusivemobility.eu](https://www.inclusivemobility.eu) pour préparer son départ.*
- ↳ *L'appli [MapAbility](#) qui répertorie les lieux accessibles.*
- ↳ *La plateforme collaborative [Access Trip](#) : consultez les fiches pays qui vous donneront une idée de l'accessibilité de certaines destinations.*
- ↳ *Le site [handicap.fr](https://www.handicap.fr) offre de nombreuses informations pour faciliter le tourisme et les voyages aux personnes en situation de handicap : informations par pays, liste des organismes de voyages adaptés. [tourisme.handicap.fr](https://www.tourisme.handicap.fr)*

cours de langue) et une allocation de voyage complémentaire aux candidats ayant des besoins spécifiques.

Discover EU permet aux jeunes européens de 18 ans de gagner un pass Interrail pour découvrir l'Europe en train. À titre exceptionnel, les jeunes présentant un handicap peuvent voyager en avion. Leurs frais d'assistance (accompagnateur, chien-guide, etc.) peuvent aussi être couverts.

Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) : La plupart de leurs actions proposent un soutien supplémentaire de 500 euros pour les participants ayant des besoins particuliers.

FoxP2 permet la mise en relation des familles de jeunes handicapés partout en Europe dans le but de faciliter les voyages linguistiques en partant du principe que les familles partagent les mêmes aménagements et savoir-faire.

↳ foxp2.eu/accueil

LE SAVIEZ-VOUS ?



Chaque année, la Commission européenne récompense les villes européennes les plus accessibles à travers ses Access City Awards. Si vous hésitez sur une destination, ces prix peuvent vous aider à prendre votre décision ! C'est la ville de Luxembourg qui a été sélectionnée en 2022. Les villes d'Helsinki et de Barcelone décrochent les seconde et troisième places. En 2023, la ville de Skelleftea en Suède a obtenu la première place, les villes de Cordoba et Ljubljana se partageant la 2^e et 3^e place. À noter : Grenoble a obtenu une mention spéciale du jury en 2023 pour son réseau de transport.



AIDES LOCALES

Nantes

Vous êtes lycéen, apprenti ou étudiant et vous souhaitez réaliser un stage en entreprise ou une partie de vos études à l'étranger ? La Ville de Nantes peut vous attribuer une aide financière. Le séjour doit être d'une durée comprise entre 6 jours et 3 mois. Le montant de l'aide est de 100 € par mois pour une destination en Europe et de 150 € par mois pour une destination hors Europe.

↳ infos-jeunes.fr/dispositifs/aide-mobilite-internationale-etudiante-nantes

Saint-Herblain

La ville de Saint-Herblain propose une aide aux jeunes herblinois ayant un projet à l'international.

La ville de Saint-Herblain peut vous aider à financer 15 à 60 % du coût du transport (sur

une base maximum de 120 € aller-retour) pour votre projet à l'international. Le projet peut être collectif ou individuel et le montant sera dégressif selon votre quotient familial.

↳ infos-jeunes.fr/dispositifs/soutien-aux-projets-de-mobilite-internationale-saint-herblain

Saint-Nazaire

Les jeunes de Saint-Nazaire âgés de 16 à 30 ans peuvent bénéficier d'une bourse pour des projets individuels ou collectifs de solidarité ou de coopération internationale.

Votre projet de mobilité peut se dérouler dans tous les pays d'Europe et du monde (hors pays exclus par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour problème de sécurité). Le projet doit avoir des retombées locales pour le pays d'accueil (lien avec les populations, projet d'aide concret) et pour Saint-Nazaire (temps fort citoyen). La durée du projet doit être comprise entre 1 semaine et 6 mois.

↳ infos-jeunes.fr/dispositifs/bourse-jeunes-nazairiens-solidaires



La Roche-sur-Yon

La Bourse Ulysse est une aide de la Ville de La Roche-sur-Yon pour les jeunes de 16 à 30 ans qui veulent réaliser un projet à l'étranger à dimension culturelle, sociale ou solidaire. La Bourse Ulysse s'adresse à vous si vous résidez dans l'agglomération de La Roche-sur-Yon et que vous souhaitez vous engager dans un projet à l'international.

La Bourse Ulysse apporte un coup de pouce financier pour les projets d'initiative personnelle de découverte culturelle, sociale ou solidaire qui se déroulent à l'étranger [en Europe ou dans le monde] hors études, stages, raids sportifs. Cette aide, entre 100 € et 500 € par jeune, est majorée lorsque le projet est en lien avec une ville jumelle ou partenaire de La Roche-sur-Yon.

↳ larochesuryon.fr/ulysses/

Le Mans

La Ville du Mans aide les jeunes de 16 à 25 ans par un coup de pouce financier, logistique ou technique pour partir en vacances, réaliser une passion, monter un évènement ou s'engager dans une cause. Les projets doivent être personnels, non liés au cursus

scolaire ou à la recherche d'un emploi, ni liés à une association de plus d'un an. L'aspect de partage avec d'autres jeunes doit clairement apparaître dans le projet. Le montant de la bourse dépend du projet et ne pourra pas dépasser 50 % du budget de votre projet.

↳ infos-jeunes.fr/dispositifs/aide-aux-projets-coup-de-pouce-de-la-ville-du-mans

Angers

La Ville d'Angers apporte un soutien financier aux jeunes de 15 à 25 ans qui veulent partir en vacances en France ou en Europe de manière autonome.

Le dispositif « J été » apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour permettre aux jeunes de 15 à 25 ans de partir en France ou en Europe. Le montant est de 130 € par personne pour un séjour en France et de 200 € à 250 € pour un séjour en Europe.

En contrepartie, il est attendu une participation à une action de réciprocité de 2h organisée par la Ville d'Angers.

↳ infos-jeunes.fr/dispositifs/j-ete-aide-de-la-ville-dangers-pour-partir-en-vacances

Mayenne

Si vous êtes étudiants dans l'enseignement supérieur et que vos parents sont domiciliés en Mayenne, le Département peut vous accorder une aide financière dans le cadre de votre séjour à l'étranger avec le programme Erasmus+.

Le montant de l'aide s'élève à 600 € pour une destination en Europe et 1000 € hors Europe. La durée du séjour doit être de minimum 3 mois pour un séjour d'étude et de 2 mois pour un stage en entreprise. Il est possible d'en bénéficier deux fois.

↳ infos-jeunes.fr/dispositif/aide-a-la-mobilite-dans-le-cadre-du-programme-europeen-erasmus-mayenne/

VOS INTERLOCUTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS

Un grand nombre de dispositifs indiqués dans cet ouvrage peuvent être amenés à évoluer au fil du temps. Tenez-vous régulièrement informés de ces évolutions en consultant les sites jeunes.gouv.fr et ecb.europa.eu pour les formalités administratives, ou en contactant la Maison de l'Europe ou le Centre Europe Direct le plus proche de chez vous.

Région des Pays de la Loire

Visites des institutions européennes

Direction de l'Éducation
Service action éducative et réussite scolaire
T. 02 28 20 59 07

↳ isabelle.le.hur@paysdelaloire.fr

Mobilité sortante des stagiaires de la formation continue

Direction de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Service public régional de la formation professionnelle continue
T. 02 28 20 53 54

↳ sfpc@paysdelaloire.fr

Cap Europe

Direction des politiques européennes
Service de l'action européenne
T. 02 28 20 61 61

↳ capeurope@paysdelaloire.fr

Volontariat International en Entreprise (VIE Pays de la Loire)

Direction des Affaires internationales
T. 02 28 20 55 77

↳ tiphaine.richard@paysdelaloire.fr

Envoléo

Direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la mobilité internationale et de la vie étudiante
T. 0 800 444 500 (numéro vert)

↳ mobilite.jeunes@paysdelaloire.fr

Rectorat

Délégation académique aux relations européennes internationales et à la coopération (Dareic)

4 rue de la Houssinière BP 72616
44326 NANTES Cedex 3
T. 02 40 37 37 23

↳ ce.dareic@ac-nantes.fr

Vos autres interlocuteurs en Pays de la Loire

La Maison de l'Europe à Nantes, Centre Europe Direct

90 - 92 Bd de la Prairie au Duc,
44200 NANTES
T. 02 40 48 65 49

↳ contact@maison-europe-nantes.eu

↳ maison-europe-nantes.eu

Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, Centre Europe Direct

14 place Louis Imbach
1^{er} étage de la Bourse du Travail
49100 ANGERS
T. 06 84 59 30 96

↳ maisondeleurope49@gmail.com

↳ maisondeleurope49.eu



**La Maison de l'Europe en Mayenne,
Centre Europe Direct**

38 rue Noémie Harnard
53 000 LAVAL
T. 02 43 91 02 67

↳ info@maison-europe-mayenne.eu
↳ maison-europe-mayenne.eu

**Maison de l'Europe Le Mans-Sarthe,
Centre Europe Direct**

24 rue de la Galère
72000 LE MANS
T. 02 43 29 38 34

↳ contact@europe-en-sarthe.eu
↳ europe-en-sarthe.eu

**Ville de La Roche-sur-Yon, Service Relations
internationales, Centre Europe Direct**

Centre Europe Direct Vendée
Médiathèque Benjamin Rabier (niveau 3)
Esplanade Jeannie Mazurelle
85000 LA ROCHE-SUR-YON
T. 02 51 47 50 00

↳ ri@larochesuryon.fr

Infosjeunes Pays de la Loire

Association d'information aux jeunes
37 rue Saint-Léonard à Nantes
T. 02 51 72 94 50

↳ infos-jeunes.fr/

Parcours le monde Grand Ouest

Association accompagnant les jeunes
à la mobilité internationale
102 rue Saint-Jacques
44200 NANTES
T. 02 51 86 02 65

↳ go.parcourslemonde.org

Cemea Pays de la Loire

102 rue Saint-Jacques
44200 NANTES
T. 02 51 86 02 60

↳ accueil@cemea-pdll.org
↳ cemea-pdll.org/

Pays de la Loire Coopération Internationale

83 rue du Mail 49100 ANGERS
T. 02 41 35 93 00

↳ contact@paysdelaloire-cooperation-internationale.org
↳ paysdelaloire-cooperation-internationale.org

France Travail - Mobilité internationale

2 rue Konrad Adenauer, 44200 Nantes
Contact : 39 49

↳ pei.44186@poleemploi.fr
↳ francetravail.fr/international/mobilite-internationale.html



Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44966 Nantes cedex 9
02 28 20 50 00 — paysdelaloire.fr



RÉGION
PAYS
DE
LA LOIRE